

SCP 102.03

Sous-commission paritaire des carrières de porphyre des provinces du Brabant wallon et de Hainaut et des carrières de quartzite de la province du Brabant wallon.

Institution et modifications

(0)	A.R. 25.04.1979	M.B. 08.08.1979
(1)	A.R. 25.04.1989	M.B. 11.05.1989
(2)	A.R. 20.09.1999	M.B. 01.10.1999
(3)	A.R. 04.10.2011	M.B. 21.10.2011

Article 1er, alinéa 1er, point 3

Compétente pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs;

à savoir pour les secteurs d'activité suivants :

l'industrie des carrières de porphyre des provinces du Brabant wallon et de Hainaut et des carrières de quartzite de la province du Brabant wallon.